FICHE D'AIDE A LA LOCALISATION DES ENJEUX - CRITERES SOCIO-ECONOMIQUES

Bassin versant n° : BUECH

			ETAPE 1 - poids économique					ETAPE 2 - lien bon état		
1. Thème	2. Usages (ou services ou fonctionnalités) liés au thème	3. Précisions éventuelles sur l'usage, ces précisions pouvant être d'ordre spatial (aval, amont, ...), temporel (depuis peu, pendant x années, ...), social (importance culturelle, tradition locale, …), typologique (lac, eau souterraine, lagune, ...)	4. Usage (ou service) économiquement **majeur localement**	5. Usage (ou service) économiquement **établi localement**	6. Usage (ou service) économiquement **émergent localement**	7. Usage (ou service) économiquement **marginal** ou **inexistant localement**		8. Usage (service, fonctionnalité) économique significativement contraint par l'objectif d'atteinte du bon état	9. Usage (service, fonctionnalité) économique indépendant de l'objectif d'atteinte du bon état	10. Usage (service, fonctionnalité) économique favorisé par l'objectif d'atteinte du bon état	11. Précisions éventuelles sur le bon état, l'usage
Agriculture	Grandes cultures irriguées	prairies irriguées	x				Etape de remplissage du tableau des mesures			X	si sécurisation
	Autres grandes cultures					X					
	Viticulture - arboriculture		X							X	si sécurisation
	Elevages		x							X	si sécurisation
	Exploitations forestières			X					X		
	Maraîchages			X						X	
Industrie	Mécanique - traitement de surface - réparation navale					X			x		
	Papier - carton - édition					X			x		
	Agro-alimentaire (sauf eau embouteillée)	présence 1 entreprise engrais bio	X						X		
	Teinturerie - imprimerie - textile					X(m)			x		
	Chimie - pétrochimie	présence SANOFI aval Buëch		X					x		
	Commerce - artisanat			X					X		
	Filière bois			X					X		
Energie	Hydro-électricité			X					X		
	Nucléaire					X					
	Thermique					X					
Activités extractives et prélèvements	Extraction de granulats	4 sociétés, 50 emplois	X					X			
	Production d'eaux embouteillées					X					
	Production de sel					X					
	Arrosages d'agrément (particuliers, collectivités)			X						X	si sécurisation
Navigation	Navigation commerciale fluviale					X					
	Navigation de plaisance fluviale					X					
	Navigation commerciale et ports de commerce maritimes					X					
	Navigation et ports de plaisance maritimes					X					
Urbanisation et infrastructures	Transports d'eau brute (canaux, SAR)		X							X	si sécurisation
	Artificialisation (inondation)			X					X		
	Réseaux et infrastructures de transport			X					X		
	Urbanisation en lit majeur				X				X		
	Assainissement			X						X	
	Alimentation en eau potable			X					X		pas de mesures connues
Pêche	Pisciculture					X					
	Conchyliculture					X					
	Pêche professionnelle en eau douce					X					
	Pêche professionnelle maritime					X					
	Pêche de loisir en eau douce			X						X	
	Pêche de loisir littorale					X					
Activités sportives et récréatives liées à l'eau	Plongée, baignade, jeux d'eau			X						X	
	Canoë-Kayak, aviron				X					X	
	Nautisme, voile, planche à voile				X					X	
	Spéléologie, canyoning				X					X	
Activités touristiques et récréatives liées au milieu aquatique	Golfs (arrosages, traitements)					X					
	Sports d'hiver (Canons à neige)				X			X			la joue du loup (Drac)
	Chasse					X(m)			X		
	Motonautisme (jet ski, ski nautique, etc.)					X					
	Tourisme non aquatique		X							X	
	Thermalisme, thalassothérapie, balnéothérapie					X					
Usages "non marchands"	Observation (botanique, ornithologique, "whales watching", etc.				X				X		
	Promenade - randonnée (y compris palmée)			X					X		
	Valorisations foncières				X						
Fonctionnalités des milieux en bon état	Ressource en eau (locale)										
	Auto-épuration (et dilution) complémentaire										
	Amortissement de crue (laminage pour l'aval, régulation ressource)										
	Auto-gestion sédimentaire (réduit les interventions)										
	Richesse biologique (biodiversité)										

IDENTIFICATION DES MESURES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DCE OU SDAGE

BASSIN VERSANT		Problème à traiter (1)	Objectif spécifique visé (2)	Mesure opérationnelle pour atteindre les objectifs DCE ou SDAGE (3)				Précisions sur le secteur concerné (4)			Faisabilité des mesures (5)		Délais (6)		Identification des impacts majeurs des mesures sélectionnées (7)	Maîtrise d'ouvrage pressentie (8)	Commentaires (9)
BUECH				Mesure actée aujourd'hui (31)		Mesure complémentaire à mettre en oeuvre (32)		N°masses d'eau (41)	Précisions (X unités de quantification) (42)	Estimation de coût (43)	Technique (51)	Financière (52)	Réalisation av 2012 (61)	Réponse du milieu av 2015 (62)			
				Mesure (311)	Code mesure (312)	Mesure (321)	Code mesure (322)										
OBJECTIFS DCE	Atteinte du bon état écologique	**Prélèvement et modifications du régime hydraulique**	assurer le bon fonctionnement du milieu et la satisfaction des usages par la mise en œuvre de règle de partage de la ressource	Utiliser les outils réglementaires pour la maîtrise et le contrôle des prélèvements, pour la gestion des débits	3A13			R288 R281a et b R283 R284			oui	oui	oui	oui	impacts sur usage agricole	Etat	
			assurer le bon fonctionnement du milieu et la satisfaction des usages par la mise en œuvre de règle de partage de la ressource	arrêté préfectoral Plan sécheresse	3A12												
			assurer le bon fonctionnement du milieu et la satisfaction des usages par la mise en œuvre de règle de partage de la ressource			Affiner les modalités de gestion spécifique aux situations de crise	3A12	R281a et b 288 283 284		A	oui	oui	oui	oui		Etat	évolution du Plan sécheresse
			Poursuivre les progrès en terme de connaissance de la ressource et des prélèvements pour mieux déterminer la disponibilité en eau			Mettre en place un réseau de mesure de suivi du débit : Déterminer et suivre l'état quantitatif des cours d'eau et des nappes	3A01	Toutes		C	oui	oui	oui			Collectivité	
			Aménager le territoire pour rétablir l'équilibre des ressources tout en assurant la sécurité des usages			Créer des ouvrages de subsitution (par mobilisation, transfert), compatibles avec la ressource disponible, apportant un gain pour le milieu et à un coût acceptable	3A15	R288		D	oui	difficile	difficile	incertaine		ASA / Cgénéral	*en amont de la retenue EDF création de retenues de stakage*
			Aménager le territoire pour rétablir l'équilibre des ressources tout en assurant la sécurité des usages	Optimiser les potentialités des ouvrages de mobilisation et de transfert existants	3A14			R281b		C	oui	oui	oui	oui		ASA / Cgénéral	
						Optimiser les potentialités des ouvrages de mobilisation et de transfert existants	3A14	281 b			oui	difficile	difficile				continuation des mesures amont à l'aval
		restauration physique	Gérer les excès et les déficits en sédiment			Favoriser la dynamique de "reprise/dépôt" des matériaux dans le lit mineur et/ou majeur	3C04	R288 R281a et b R283 R284		B	oui	oui	oui	oui	carriers	Collectivité	
			Gérer les excès et les déficits en sédiment	Prise en compte de l'évolution naturelle du profil en long (lit mineur) dans les opérations d'entretien et de curage du lit	3C05			R288 R281a et b R283 R284			oui	oui	difficile	incertaine	impacts majeurs sur l'activité carriers avec coûts économiques importants (recherche de matériaux ailleurs)	Collectivité/Etat	Volumes à extraire liés aux apports réels = caractère aléatoire des volumes prélevés contradictoire avec les exigences économiques des carriers, mise en oeuvre au fur et à mesure des renouvellements des autorisations (difficile)
																Communes	Mesure en lien avec la réduction des prélèvements
	Respect des objectifs des "zones protégées"		Natura 2000	Consultation en cours sur site Buëch PR53				281, 281b, 288									FR9301519 : le Buëch
						mettre en place le comité de pilotage en vue de l'élaboration du DOCOB après désignation du site		281;281b;288		C	oui	oui	oui				
			Natura 2000			Evaluer l'impact des loisirs aquatiques sur les population de chabot du torrent de la Rivière ; réguler l'activité touristique	7A00	281, 281b, 288			oui	oui	oui	oui		commune de Rabou	FR9301511 : Dévoluy, Durbon, Charance et Champsaur (DOCOB validé)
						mettre en place un suivi de la ripisylve et définir des pérconisations de gestion préserver les tuffières et mettre en place un suivi de ces habitats	3C15 3D10	288 288		A A	oui oui	oui oui					
						Reconnecter les parties amont et aval du Turrelet (écrevisses à pieds blancs)	3D05	288		A	difficile	oui	difficile	oui		CSP, AAPPMA	
			Directive ERU	création de step (Roche des Arnauds)	5B12			288	3500 eh	C	oui	oui	oui	oui		Commune	
			Directive ERU			Mise en conformité de step (Aspres s/Buëch)	5B00	288			oui	oui	oui	oui		Commune	
			Directive eaux potables	Etablir un programme de réalisation des périmètres	5F06			toutes masses d'eau		A	oui	oui	oui			Collectivités, Etat	
	Respect des normes pour les rejets de substances toxiques																
	Non dégradation des milieux	Projet autoroutier A51, *Eau et aménagement du territoire*	Prévoir explicitement la participation / consultation des acteurs de l'eau à l'élaboration des démarches d'aménagement du territoire	Prévoir la consultation des CLE, comité de rivières, pour tous les projets d'aménagements susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'eau dans le territoire (Préconisations de chantier drastiques, protection réglementaire des adoux, pouvoir intervenir sur le tracé)	2A11												
		pollutions domestiques	Améliorer le traitement des rejets domestiques			Améliorer le niveau de traitement des step pour diminuer l'impact microbiologique vis à vis de l'usage irrigation	5B17	281, 284, 288	3500eh	C	difficile	oui	oui	oui			
OBJECTIFS SDAGE	Zones humides		préservation ZH	arrêté de biotope du marais de Manteyer													
	Inondations		PPR Veynes / Serres / Laragne														
	Actions de gestion sur l'ensemble du bassin versant			Contrat de rivière Buëch et affluents en cours		Intégrer un volet gestion quantitative dans le contrat de rivière	1A12										

TABLEAU DE SYNTHESE DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

Tableau à remplir dans un premier temps avec des critères techniques et qui sera revu dans, un deuxième temps, en fonction des analyses économiques

BASSIN
VERSANT BUECH

Masse d'eau cours d'eau / transition/ côtière/ plans d'eau(1)		Rappel du risque NABE identifié (2)	MEFM (3)			Problèmes à traiter (4)					Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau		Désignation en MEFM	Usage spécifié 1	Usage spécifié 2	Prélèvement et modifications du régime hydraulique	restauration physique					Bon état / Bon potentiel 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (63)
R288	Le Buëch de sa source à la confluence avec le Petit Buëch inclus la Béoux et le torrent de Maraise	faible	non			X	X				Non	bon état		
R281a	Le Buëch amont	faible	non			X	X				Non	bon état		
R281b	Le Buëch aval	doute	non			X	X				restauration physique	manque de données	Difficulté pour faire évoluer le débit réservé	
R283	Le Céans	faible	non			X					Non	bon état		
R284	La Blaisance	faible	non			X					Non	bon état		

Masse d'eau souterraine (1)		Rappel du risque NABE identifié (2)			Problèmes à traiter (4)				Problèmes persistant en 2015 (5)	Objectif final proposé (6)		
N°masse d'eau	Nom de la masse d'eau	risque nabe global	risque quantitatif	risque qualitatif	Prélèvement et modifications du	restauration physique				Bon état 2015 (61)	Dérogations (62)	Précisions (33)

(1) : Se reporter aux codes des masses d'eau identifiées dans les annexes géographiques - version 2005 - ou dans l'état des lieux du district

(2) : Se reporter aux diagnostics des masses d'eau identifiés dans les annexes géographiques - version 2005 -ou dans l'état des lieux du district
(3) : Proposer la désignation en mefm ou non en fonction des éléments de l'état des lieux et des réflexions complémentaires réalisées en précisant la (ou les) activit majeures à l'origine de la désignation (31 et 32)

(4) Se reporter aux problèmes identifiés dans la colonne "problème à traiter" du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état

(5) Identifier les problèmes ne pouvant pas être résolus en 2015 en se référant aux informations du tableau d'identification des mesures pour atteindre le bon état (colonne 5, 6 et 7notamment)

(6) Proposition d'un objectif d'un point de vue technique, en identifiant si la masse d'eau peut atteindre le bon état/bon potentiel en 2015 (61) ou si des dérogations sont nécessaires (62), en précisant les motivations de cette demande ex : temps de mise en place des actions, temps de réponse du milieu (63)